

N° SIRET : 20007894700054  
 Etablissement : BUDGET ICVE  
 Budget : SYNDICAT DIEGE

**COMPTE FINANCIER UNIQUE**  
 Année 2025  
 Page n° 1

Département : CORREZE  
 Poste Comptable: TRESORERIE HOTEL FINANC  
 Date d'Édition : 13/02/2026

**DELIBERATION  
 DU COMITE SYNDICAL  
 SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE**

Séance du 10/02/2026 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice : 134  
 Nombre de membres présents : 89  
 Nombre de suffrages exprimés : 88  
 VOTES : Contre =0 Pour =88 Abstentions =0  
 Date de convocation : 21/01/2026

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Pierre COUTAUD, Vice-Président déléguant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Pierre CHEVALIER, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;  
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		31 090,03		2 863,68		33 953,71
Opérations de l'exercice	34 954,70	20 560,33	3 380,00	5 316,12	38 334,70	25 876,45
<b>TOTAUX</b>	<b>34 954,70</b>	<b>51 650,36</b>	<b>3 380,00</b>	<b>8 179,80</b>	<b>38 334,70</b>	<b>59 830,16</b>
Résultats de clôture		16 695,66		4 799,80		21 495,46
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>34 954,70</b>	<b>51 650,36</b>	<b>3 380,00</b>	<b>8 179,80</b>	<b>38 334,70</b>	<b>59 830,16</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>16 695,66</b>		<b>4 799,80</b>		<b>21 495,46</b>

\* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

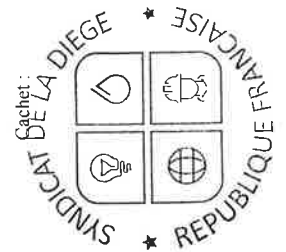
2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :  
 Au registre sont les signatures



Pour expédition conforme,  
 Le Vice-Président,

Pierre COUTAUD